



Table des matières

Introduction	2
Les avantages d'inscrire votre enfant à l'école Virtuelle du CSF :	2
Programme entièrement en ligne asynchrone (avec des possibilités de rencontres mensuelles synchrones)	3
Les leçons fournissent des informations détaillées sur la manière de transmettre le contenu du programme à votre enfant.	3
Le programme de la Maternelle à 7e année est un programme en ligne qui comprend les matières suivantes:	4
Le rôle des parents, élèves et enseignant(e)s à l'école Virtuelle.....	5
Note particulière concernant la 4e à 7e année :	6
Suggestion de temps d'apprentissage par semaine.....	7
Questions et réponses :.....	8
Quel matériel technologique ai-je besoin pour suivre les programmes proposés ?	8
Comment est-ce que mon enfant sera évalué ?	8
Qu'est-ce que le plan d'apprentissage de l'élève ?	8
Puis-je choisir de travailler hors-ligne / limiter l'accès à mon enfant à l'écran ?	9



Introduction

Dans le respect de la volonté du Ministère, l'école Virtuelle offre un apprentissage en ligne grâce à des leçons attrayantes et clairement organisées en lien avec les objectifs d'apprentissage du curriculum de la Colombie-Britannique.

Afin de favoriser la participation et les échanges entre élèves, l'école Virtuelle du CSF propose l'organisation suivante :

- Un groupe-classe incluant les élèves de la Maternelle à la 3^e année ;
- Un groupe-classe incluant les élèves de la 4^e à 7^e année.

Notez que ces programmes sont développés afin d'être encadrés par un adulte responsable à domicile (voir Q&R) qui peut être un parent, tuteur ou autre membre de la famille qui peut appuyer l'éducation de l'enfant à la maison à temps plein.

En inscrivant votre enfant à notre programme, il est attendu que vous suiviez les contenus pédagogiques des curriculums de la Colombie-Britannique à l'aide des ressources développées par les enseignants de l'école Virtuelle.

Les avantages d'inscrire votre enfant à l'école Virtuelle du CSF :

- Il suivra le programme d'études de la Colombie-Britannique et aura accès à une éducation asynchrone et modulable ;
- Il accédera à des leçons et des ressources d'apprentissage variées et stimulantes ;
- Possibilité de recevoir un outil technologique (tablette iPad) pour faciliter ses apprentissages (ressource accessible seulement pour les élèves entièrement avec l'école Virtuelle qui se situent sur le territoire de la C.-B.) ;
- Il obtiendra le soutien d'enseignants certifiés par la Colombie-Britannique ;
- Possibilité pour les élèves entièrement avec l'école Virtuelle ayant des besoins particuliers d'être suivis par des spécialistes (orthopédagogie, francisation, anglais langue seconde, soutien autochtone, orthophonie et conseiller) ;
- Il recevra des rétroactions en temps opportun à la suite des remises de ses travaux, 2 suivis des acquis, 1 bilan des apprentissages et 2 rapports informels chaque année ;
- Il aura accès à des ateliers virtuels de groupe -classe mensuellement ;
- Possibilité de participer aux sorties organisées par l'école Virtuelle et l'APÉ de l'école afin de développer un sentiment d'appartenance à une communauté francophone ;
- Possibilité de participer aux activités offertes à l'école francophone locale ainsi qu'aux ressources de la bibliothèque ;
- Possibilité de participer aux activités provinciales (culturelles et sportives) organisées par le CSF favorisant le développement de son identité francophone.



Programme entièrement en ligne asynchrone (avec des possibilités de rencontres mensuelles synchrones)

Le programme de l'école Virtuelle est conçu de façon à permettre aux familles d'intégrer facilement le travail scolaire à leur quotidien et autres engagements.

Une variété d'activité synchrone (en ligne et en personne) est offerte aux étudiants ainsi qu'à leurs adultes responsables à domicile. Que ce soit la possibilité d'être invités à participer mensuellement à une série d'ateliers virtuels synchrones organisés par leur enseignant ou aux sorties scolaires organisées conjointement par l'APÉ et l'école.

Les leçons fournissent des informations détaillées sur la manière de transmettre le contenu du programme à votre enfant.

Exemples d'éléments présents dans les leçons :

- Informations de base ;
- Modules à imprimer ;
- Lignes directrices sur comment donner la leçon (surtout en M-3);
- Vidéos pédagogiques ;
- Fiches d'activités à remplir par l'élève ;
- Jeux éducatifs et des idées de projets.



Le programme de la Maternelle à 7^e année est un programme en ligne qui comprend les matières suivantes:

Matières	Durant l'année scolaire 2025-26
Français Mathématiques Sciences Sciences humaines	Matières offertes et évaluées. <i>Finalisation du développement et de l'assemblage de matériel pédagogique. *</i>
Éducation à la carrière Éducation physique et santé Éducation artistique Conception, compétences pratiques et technologies	Matières offertes et évaluées <i>Développement et finalisation de l'assemblage de matériel pédagogique. *</i>
Anglais (4^e à 7^e) Compétences essentielles	Matières offertes et évaluées. <i>Les contenus des cours d'anglais sont développés par le regroupement WCLN</i> Intégrées dans l'ensemble des matières <i>Il est demandé aux élèves de procéder à 3 autoévaluations de leurs compétences essentielles au cours de l'année.</i>

*Le programme de l'école Virtuelle étant en constante évolution, certains modules, leçons ou unités pourraient être mis à jour, ajoutés ou modifiés en cours d'année.



Le rôle des parents, élèves et enseignant(e)s à l'école Virtuelle

Rôles de l'élève	• Participer au développement du plan d'apprentissage de l'élève en début d'année scolaire ; • Travailler sur les différents modules et leçons ; • Participer aux ateliers mensuels ; • (4-7e) Consulter ses courriels, son compte Teams ainsi que sa plateforme de travail D2L régulièrement et utiliser Teams pour communiquer avec son enseignant(e) ; • (4e-7e) Télécharger ses échantillons de travaux (preuves d'apprentissage) demandés dans la Boîte de dépôt virtuelle du cours pour évaluation ; • (4e-7e) Corriger ses exercices et laisser les traces de cette correction.
Rôles de l'adulte responsable	• Participer au développement du plan d'apprentissage de l'élève en début d'année scolaire ; • Appuyer son enfant dans ses travaux et établir une routine quotidienne ; • Aider son enfant à lire et comprendre les rétroactions émises par l'enseignant(e) ; • Faire un suivi hebdomadaire des remises de travaux ; • (M à 3e) Au besoin, participer aux ateliers mensuels avec son enfant, et/ou (4 à 7e) faciliter la présence de votre enfant aux ateliers mensuels virtuels ; • (M à 3e) Au besoin, aider l'élève à télécharger les échantillons de travaux (preuves d'apprentissage) demandés dans la Boîte de dépôt virtuelle du cours pour évaluation ; • (M à 3e) Au besoin, aider l'élève à corriger les exercices et laisser les traces de cette correction ; • Communiquer avec l'enseignant au moins 1 fois par mois ; • Fournir un espace d'apprentissage approprié ; • Fournir le matériel scolaire nécessaire (fourniture scolaire, matériel pour les projets, imprimante, etc.) ; • Aider votre enfant avec l'utilisation des technologies et veiller à ce que votre enfant ait accès à un ordinateur fiable et à une connexion Internet fiable ; • (M à 3e) Consulter le journal d'information de la classe et les messages sur la page d'accueil de D2L régulièrement. Utiliser le courriel pour communiquer avec l'enseignant(e).



Rôles de l'enseignant(e)

- Rédiger avec la famille le plan d'apprentissage de l'élève en début d'année scolaire ;
- Fournir des rétroactions sur les travaux des élèves afin de guider ses apprentissages ;
- Accompagner et soutenir les élèves au besoin ;
- Transmettre les [suivis des acquis](#) de l'élève à la famille ;
- Organiser et animer les ateliers synchrones proposés ;
- Développer le programme en ligne.

Note particulière concernant la 4^e à 7^e année :

Bien que les élèves commencent à acquérir une certaine autonomie dans leur apprentissage, l'adulte responsable à domicile joue tout de même un rôle essentiel en supervisant et en participant aux leçons quotidiennes.

Au fur et à mesure du développement de leur maturité, certains élèves pourront être en mesure de terminer certaines leçons ou parties de leçons de façon autonome.

Pour encourager cette transition progressive, les leçons de 4^e à 7^e année sont rédigées de façon à être adressées directement aux élèves.



Suggestion de temps d'apprentissage par semaine

Les élèves dans une école régulière reçoivent environ 25 heures d'enseignement par semaine en salle de classe. Ces heures sont pour l'apprentissage de toutes les matières du curriculum et incluent des transitions, des moments d'enseignement magistral, des travaux d'équipe, des travaux individuels, des récréations, etc.

À la maison, il est facilement possible de condenser le temps d'apprentissage, mais il est aussi important de dédier du temps aux apprentissages de façon périodique et continu. Idéalement l'apprentissage se fait chaque jour de la semaine et tout au long de l'année scolaire.

Voici donc des suggestions de temps par niveau, qui peuvent varier en fonction de chaque enfant et de leurs besoins :

M à 3e	4 à 7e
Entre 10 à 15 heures par semaine (2h à 3h par jour).	Entre 15 à 25 heures par semaine (3h à 5h par jour).



Questions et réponses :

Quel matériel technologique ai-je besoin pour suivre les programmes proposés ?

Une **tablette (iPad)** est offerte par le CSF à tous les élèves de la **Maternelle à la 7e année** de la Colombie-Britannique.

L'utilisation des **outils du CSF est essentielle** puisqu'elle facilite l'accès aux applications nécessaires au cours en ligne. De plus, ces outils sont connus de notre équipe de soutien technique et cela permet d'offrir un meilleur appui. En 4-7e année, l'utilisation d'un laptop ou d'un **ordinateur personnel peut être une solution plus pratique** afin d'utiliser une meilleure posture de travail, de développer un doigté plus efficace et d'aider l'élève dans son organisation de documents/dossiers.

L'imprimante est incontournable pour pleinement profiter de l'expérience éducative de la Maternelle à la 7e année. Cela devient essentiel si l'on désire travailler sur papier ou limiter l'exposition aux écrans.

L'accès à Internet est essentiel puisque tous les cours se retrouvent sur la plateforme D2L-Brightspace en ligne. La remise des travaux sur la plateforme exige nécessairement un accès à Internet.

Comment est-ce que mon enfant sera évalué ?

- L'élève reçoit des rétroactions écrites et verbales sur les travaux remis.
- Les rétroactions sont basées sur l'échelle de compétence des [programmes de la C.-B.](#)
- L'enseignant se base tant sur les travaux écrits que sur les échanges effectués, les participations aux ateliers et les travaux faits à l'oral pour émettre un avis professionnel formel.
- Deux suivis des acquis ainsi qu'un bilan des acquis officiels par an (décembre, mars et juin) sont rédigés par l'enseignant.
- Deux rapports informels par année seront partagés à la famille.

Qu'est-ce que le plan d'apprentissage de l'élève ?

Ce document est exigé par le ministère de l'Éducation et doit être complété par l'enseignant en collaboration avec l'adulte responsable et l'élève peu de temps après son inscription. Il énumère les cours ou les éléments du programme d'études que l'élève suivra et qui répondent aux exigences des programmes d'études de la Colombie-Britannique.



100-13511 Commerce Parkway
Richmond, C-B
V6V 2J8
ecolevirtuelle.csf.bc.ca

Puis-je choisir de travailler hors-ligne / limiter l'accès à mon enfant à l'écran ?

Notre programme est réfléchi et conçu pour permettre aux élèves d'exécuter la majorité de leurs travaux sur papier ou directement à l'ordinateur. Il est possible d'imprimer la majeure partie des activités d'apprentissage.

Vous n'avez ensuite qu'à photographier son travail puis le rassembler en un seul document que vous pouvez remettre sur la plateforme dans la boîte de remise du travail.

La remise des travaux doit se faire sur la plateforme D2L-Brightspace pour que ces derniers soient comptabilisés, pour obtenir des rétroactions officielles et pour que des échelles de compétence soient transmises à l'élève.